

Motion votée au Conseil d'Administration du collège de Rouvroy le 07/02/06

Résultat du vote : Pour la motion = 21 voix. Contre la motion = 0. Abstention = 0. Refus de vote = 2.

Les personnels, parents d'élèves et élus dénoncent l'accélération du délabrement du service public d'éducation à la rentrée 2006

L'an prochain, notre collège aura moins de moyens pour remplir sa mission :

- Abaissement horaire d'une demi-heure pour toutes les classes de cinquième et toutes les classes de quatrième.
- Baisse de 3,9% des moyens horaires (équivalent à presque 2 postes d'enseignement) pour une baisse d'effectif de 1,6%.

Pour notre académie, l'évolution démographique se traduit par :

- la suppression d'un poste d'enseignant pour 11 élèves en moins ;
- la création d'un poste d'enseignant pour 125 élèves en plus !

L'académie de Lille (qui correspond à notre région Nord-Pas-De-Calais) subit à elle seule 30,5% des suppressions de postes en France.

Derrière les annonces d'un renforcement de l'encadrement dans les secteurs les plus difficiles, se profilent des économies sur le dos des ZEP-REP.

Les moyens donnés aux secteurs classés EP1 « ambition réussite » ont été pris sur toutes les classes de 5^{ème} et 4^{ème} de France (y compris en ZEP-REP).

Les critères choisis excluent plus des trois-quarts des ZEP actuelles (une trentaine pour le Pas-De-Calais, dont notre ZEP). Les collèges et les écoles primaires de ces REP attendent le nouveau classement qui aboutira pour une partie d'entre eux à la sortie du dispositif d'éducation prioritaire.

Le Ministre reste vague sur le budget consacré à l'Education Prioritaire, sur le nombre de ZEP conservant leurs moyens d'action, sur les critères de classement, sur les délais... alors que les actions ZEP-REP demandent de la stabilité et une visibilité à moyen terme.

Est-ce que la situation socio-économique de notre région et les déficits qui en résultent en terme de réussite scolaire et d'insertion dans le monde du travail seront pris en compte ?

Le mépris avec lequel notre académie a été traitée cette année laisse craindre le pire...

Les acteurs de l'école publique et laïque exigent que le gouvernement tienne compte des difficultés spécifiques que notre territoire connaît depuis les suppressions de milliers de postes de travail.

Nous exigeons une programmation des moyens - qui ne sauraient être inférieurs aux moyens actuels - permettant de continuer et renforcer l'action coordonnée de tous les acteurs des écoles primaires et du collège de notre ZEP-REP.

Tout abandon de la discrimination positive de l'éducation prioritaire rendrait le Gouvernement responsable des échecs que connaîtraient nos élèves.

**Les syndiqués SNES-FSU du Collège de ROUVROY (ZEP – REP)
veulent avoir dès aujourd’hui l’assurance de disposer des moyens de
lutter contre la difficulté scolaire**

Le Ministre vient de reporter à 2007 ses décisions concernant l’éducation prioritaire et nous laisse dans l’incertitude la plus totale... S’il voulait faire de 2006/2007 l’année de la démobilisation et du sabotage des ZEP - REP, il ne s’y prendrait pas autrement !

Une dynamique d’innovation et d’engagement se nourrit de projets à moyen terme et les actions de « terrain » ne s’improvisent pas. Par respect pour les élèves, leurs familles et les acteurs du REP, nous exigeons du Ministre des moyens à la hauteur des besoins et en accord avec ses déclarations.

Les syndiqués SNES-FSU du Collège de ROUVROY (ZEP – REP) tiennent à rappeler que le Programme de Réussite Educative (PRE) est complémentaire du dispositif REP, mais qu’il ne permet pas de « rénover l’éducation prioritaire » - et encore moins de la remplacer

Nous reconnaissons dans la mise en place du PRE de Rouvroy l’attention portée :

- au respect des personnes (pas de stigmatisation dans le repérage, le suivi individualisé et les actions collectives) ;

- à la prise en compte des 2 à 5% des enfants-familles les plus fragiles ;
- aux partenariats et à la coordination des acteurs.

Toutefois nous signalons que 30% de nos élèves (n’habitant pas à ROUVROY) ne peuvent bénéficier de ce PRE. En effet, il n’y a qu’une douzaine de Programmes de Réussite Educative (souvent limités à une commune) pour tout le Pas-De-Calais !

Par ailleurs, la précarité des financements et des contrats des personnes recrutées hypothèque sérieusement un travail de fond.

Enfin, des moyens manquent toujours pour les élèves et les établissements de notre REP :

- Le médecin, l’infirmière scolaire et la C.O.Psy ont un trop grand nombre d’élèves à prendre en charge.
- Nous n’avons toujours qu’un demi-poste d’assistante sociale.

L’un des objectifs des PRE serait de « rénover l’éducation prioritaire »... d’après les programmes 15 et 16 traitant de la réussite éducative (volet éducatif de la loi de Cohésion Sociale).

Le PRE n’est pas transposable à l’éducation prioritaire :

- Le PRE intervient sur l’insertion sociale, alors que le REP intervient sur les apprentissages (diminution des écarts avec la France ou le département aux évaluations CE2, 6^{ème}, épreuves écrites du Brevet des collèges et devenir en fin de seconde).
- Le PRE s’adresse à une centaine d’enfants (familles) très fragilisés. L’éducation prioritaire prend en charge les 1800 élèves de Rouvroy et d’une partie de Drocourt : les psycho-sociologues ont démontré l’importance du groupe social et du lieu de vie sur les apprentissages et les représentations que l’on a de son avenir et du rôle de l’école.

Nous dénonçons la tournure prise par la « rénovation » de l’éducation prioritaire :

- Substitution d’une logique individuelle à une logique territoriale.
- Contractualisation (PPRE) par les parents - et même les enfants - stigmatisante et culpabilisante.
- Démission du service public d’éducation nationale qui n’offre aux plus fragiles qu’une sortie précoce avec un socle minimum et/ou un apprentissage qui ne donnera pas les bases permettant de se recycler et de progresser dans le monde professionnel.